



Communiqué de presse
Bezons le 6 juillet 2012 ; 17h45

Communiqué à l'ensemble des actionnaires

Bezons, le 6 juillet 2012 – 17h45 – En continuité avec les informations communiquées dans le procès verbal de l'assemblée générale du 30 mai 2012, RIBER indique qu'une audience a eu lieu le 3 juillet dernier au tribunal de commerce, relative à un litige entre des actionnaires de référence de la Société.

A cette occasion, le tribunal de commerce a établi qu'un jugement sera rendu le 11 décembre 2012 et a incité les parties à entamer immédiatement une médiation. RIBER souscrit à cette démarche et fait ses meilleurs efforts pour la promouvoir.

A propos de RIBER :

Riber conçoit et fabrique des systèmes d'épitaxie par jets moléculaires (MBE) ainsi que des sources d'évaporation et des cellules destinées à l'industrie des semi-conducteurs. Ces équipements de haute technologie sont essentiels pour la fabrication des matériaux semi-conducteurs composés et de nouveaux matériaux qui sont utilisés dans de nombreuses applications grand public, notamment pour les nouvelles Technologies de l'Information, les écrans plats OLED, et les nouvelles générations de cellules solaires.

Riber est cotée au compartiment « C » d'Euronext Paris et est l'une des composantes des indices des indices CAC Small, CAC Mid & Small, CAC Technology et CAC T. HARD. & EQ..

Code ISIN : FR0000075954 Code Reuters : RIBE.PA Code Bloomberg : RIB : FP

Riber a reçu l'homologation d'innovation OSEO, ce qui la qualifie pour les FCPIs (fonds d'investissements dans l'innovation).

RIBER

Olivier Handschumacher
tél. : 01 39 96 65 00
invest@riber.com

CALYPTUS

Cyril Combe
tél. : 01 53 65 68 68
cyril.combe@calyptus.net

www.riber.com